

# Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

## ASSEMBLÉE DU 2 JUILLET 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 2 juillet 2024, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Maxime Guillot et Julie Lemay, tous formant quorum.

Absences : Yannick Pressé et Éric Guillot.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum,

#### **RÉSOLUTION # 161-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

#### **RÉSOLUTION # 162-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. État des revenus et dépenses au 30 juin 2024
8. Dépenses à approuver
  - a) Munys
  - b) Cour municipale de Nicolet
  - c) Émondage des arbres à proximité de la piste cyclable
9. Demandes
10. Affaires courantes
  - a) OMH au Cœur-du-Québec - travaux
11. Suivi de dossiers
  - a) Entente avec l'OMH au Cœur-du-Québec pour la gestion du stationnement
  - b) TECQ 2019-2023 – reddition de compte et programmation de travaux finale
12. Règlements
  - a) Stationnement OMH au Cœur-du-Québec (avis de motion)
13. Comités et MRC
  - a) Régionalisation de la collecte des matières résiduelles
  - b) AGA de la Clef de la Galerie

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

14. Affaires nouvelles
  - a) Guide citoyen Le Courrier Sud
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

### 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

#### RÉSOLUTION # 163-07-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 3 juin 2024 avec dispense de lecture.

### 5. COMPTES À PAYER

#### RÉSOLUTION # 164-07-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1658 à # 1662 pour la somme de 3 509.65 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	#CHÈQUE	MONTANT
FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	AVIS MUTATION	1658	18.00 \$
COMITE CULTUREL ET TOURISTIQUE	AMÉLIORATIONS CENTRE INTERPRÉTATION	1659	1 000.00 \$
LES PRODUCTIONS DE L'IMPRIMURE	CHANDAILS LOGO MUNICIPALITÉ	1660	258.69 \$
PUROLATOR	FRAIS LIVRAISON	1661	5.57 \$
VILLE DE NICOLET	COUR MUNICIPALE	1662	2 227.39 \$

**TOTAL** **3 509.65 \$**

2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502267 à # 502316 pour la somme de 115 656.69 \$.

ANNIE JACQUES	
2024-06-07	31.80 \$
DÉPLACEMENT RÉUNION MRC BÉCANCOUR PIIRL	
TOTAL	31.80 \$

RÉGINE MORENCY (BIGARAGE TRAITEUR)	
2024-06-03 2024-06-01	160.00 \$
DINERS JOURNÉE FAIRE DANSER UN VILLAGE	
TOTAL	160.00 \$

CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	
2024-06-05 139036	291.88 \$
PHOTOCOPIEUR	
TOTAL	291.88 \$

COMPTEURS LECOMTE LTÉE	
2024-06-05 65269	701.35 \$
VÉRIFICATION DÉBITMÈTRES	

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

TOTAL	701.35 \$
-------	-----------

<b>COVRIS COOPÉRATIVE</b>	
2024-06-05 0330799	240.11 \$
CHLORE LIQUIDE (AQUEDUC)	
TOTAL	240.11 \$

<b>EDOUARD PAQUETTE</b>	
2024-06-03 2024-0801	3 319.90 \$
CONTRAT PELOUSE VERSEMENT AOÛT	
TOTAL	3 319.90 \$

<b>EUROFINS ENVIRONEX</b>	
2024-06-03 975345	139.70 \$
EAU POTABLE	
2024-06-03 975346	4 375.95 \$
PUIT RUE AQUEDUC (CAPTAGE EAU)	
TOTAL	4 515.65 \$

<b>EPICERIE TOURNESOL</b>	
2024-06-05 105175	6.43 \$
EAU DE JAVEL	
2024-06-05 109963	16.27 \$
BISCUITS, CRÈME CAFÉ	
TOTAL	22.70 \$

<b>FQM</b>	
2024-06-24 FAC0054836	183.96 \$
FORMATION C.C.U. (MICHEL FORTIER)	
2024-06-19 FAC0054890	430.29 \$
FORMATION COMPORTEMENT ÉTHIQUE (JULIE LEMAY)	
TOTAL	614.25 \$

<b>GABY BEAUDET</b>	
2024-06-05 89	500.00 \$
COMPOSITION ET INTERPRÉTATION FAIRE DANSER UN VILLAGE	
TOTAL	500.00 \$

<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>	
2024-06-13 105248	324.35 \$
RACCORDEMENT THERMOPOMPE SERVICE DE GARDE	
TOTAL	324.35 \$

<b>HUOT</b>	
2024-06-05 5582310	662.30 \$
ANTIGEL BORNE-INCENDIE	
TOTAL	662.30 \$

<b>ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC.</b>	
2024-06-19 14228	1 583.79 \$
NIVELAGE DES RANGS	
TOTAL	1 583.79 \$

<b>ENTRETIEN PAYSAGER JAMES KINGSTON</b>	
2024-06-19 47	804.83 \$
ENTRETIEN SURFACES ENSABLÉES (VOLLEYBALL, MODULES)	
2024-06-24 56	172.46 \$
FAUCHAGE ACCOTEMENTS RUE FOYER-ST-ANTOINE OUEST	

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

TOTAL	977.29 \$
<b>JÉRÉMIE LAFLEUR</b>	
2024-06-11 2024-05-19	137.34 \$
DÉPLACEMENTS TOURNÉES EAU POTABLE	
TOTAL	137.34 \$

<b>JEAN-FRANCOIS LEMIEUX</b>	
2024-06-05 300524	2 299.50 \$
COMPOSITION, ENREGISTREMENT ET MIXAGE MUSICAL PROJET FAIRE DANSER UN VILLAGE	
TOTAL	2 299.50 \$

<b>SIGNALISATION KALITEC INC.</b>	
2024-06-12 IN03125	16 886.93 \$
AFFICHEUR VITESSE AVEC MESSAGE	
TOTAL	16 886.93 \$

<b>LAVERY</b>	
2024-06-19 1657095	1 055.47 \$
SERVICES JURIDIQUES	
2024-06-19	1 250.93 \$
SERVICES JURIDIQUES	
TOTAL	2 306.40 \$

<b>MATERIAUX FORTIERVILLE 2020 S.E.C.</b>	
2024-06-13 0219570	489.86 \$
SERVICE DE GARDE PEINTURE	
2024-06-13 0219977	677.66 \$
PRÉLART SERVICE DE GARDE	
2024-06-13 0219997	214.14 \$
TUYAU BLEU PUIITS RUE AQUEDUC (CAPTAGE EAU)	
2024-06-13 0220031	205.81 \$
ÉVIER SALLE BAIN (SERVICE DE GARDE)	
2024-06-13 0220052	12.46 \$
COUDE, RACCORD ÉGOUT	
2024-06-13 0220912	201.15 \$
ROBINET URINOIR SALLE MUNICIPALE	
2024-06-13 0220913	236.79 \$
LAVABO SUSPENDU SERVICE DE GARDE	
2024-06-13 0221046	1 275.99 \$
SEL ADOUCISSEUR (AQUEDUC)	
2024-06-13 1161279	217.55 \$
DÉTECTEURS MONOXYDE ET FUMÉE SERVICE DE GARDE	
2024-06-13 1162068	-2.30 \$
ÉCHANGE FLUORESCENT	
2024-06-13 1162378	43.20 \$
TERRE, FUMIER, TERREAU BACS À FLEURS	
2024-06-13 1162411	475.87 \$
COMPRESSEUR, COUPE-TUYAU	
2024-06-13 2044829	279.20 \$
PAILLIS, MOUSQUETONS POUR PARC ET TERRAIN LOISIRS	
2024-06-13 2044962	13.78 \$
FLUORESCENT SALLE MUNICIPALE	
2024-06-13 2045082	1 232.50 \$
ASPHALTE FROIDE, BACS ROULANT BLEUS	
TOTAL	5 573.66 \$

<b>MARIE TREMBLAY</b>	
2024-06-24 2024-06-22	30.00 \$

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

PRÉPARATION SALLE POUR SALON FUNÉRAIRE	
<b>TOTAL</b>	<b>30.00 \$</b>

<b>MRC BÉCANCOUR</b>	
2024-06-11 202400192	98.63 \$
REPÉRAGE ET MARQUAGE FIBRE OPTIQUE	
<b>TOTAL</b>	<b>98.63 \$</b>

<b>FONDS DES BIENS ET SERVICES</b>	
2024-06-11 PUBQ075468	126.18 \$
NORMES OUVRAGES ROUTIERS	
<b>TOTAL</b>	<b>126.18 \$</b>

<b>MUNICIPALITE LOTBINIERE (R.L.N.O)</b>	
2024-07-15	7 794.71 \$
CONTRAT DECHETS ET RÉCUPÉRATION	
<b>TOTAL</b>	<b>7 794.71 \$</b>

<b>LE SAGITTAIRE</b>	
2024-06-05 210376	85.42 \$
SOURIS SANS FIL-ÉTIQUETTES	
<b>TOTAL</b>	<b>85.42 \$</b>

<b>PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.</b>	
2024-06-19 015617	52 957.03 \$
PAVAGE VIRÉE RUE ASSOMPTION	
<b>TOTAL</b>	<b>52 957.03 \$</b>

<b>SANI ORLÉANS</b>	
2024-06-12 2000022636	12 566.77 \$
VIDANGE DES BOUES BASSIN ST-PHILIPPE (ÉGOUTS)	
<b>TOTAL</b>	<b>12 566.77 \$</b>

<b>SOUDURE PLASTIQUE QUÉBEC</b>	
2024-06-24 1003833	827.82 \$
RÉPARATION GLISSADE TERRAIN LOISIRS	
<b>TOTAL</b>	<b>827.82 \$</b>

<b>MUNICIPALITÉ ST-PIERRE-LES-BECQUETS</b>	
2024-06-24 202407029	20.93 \$
STATIONNEMENT CONGRÈS QUÉBEC	
<b>TOTAL</b>	<b>20.93 \$</b>

**TOTAL** **115 656.69 \$**

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 9 074.31 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES	73.63 \$
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	1 865.36 \$
HYDRO-QUEBEC	CHALET DES LOISIRS	217.57 \$
HYDRO-QUEBEC	CROQUET	288.68 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUT 101 RUE PRINCIPALE	115.34 \$
HYDRO-QUEBEC	SALLE MUNICIPALE	771.52 \$
HYDRO-QUEBEC	GARAGE MUNICIPAL	69.25 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUT ST-PHILIPPE	1 323.59 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	280.61 \$

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

HYDRO-QUEBEC	BUREAU MUNICIPAL	312.85 \$
HYDRO-QUEBEC	CASERNE	667.22 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	MICROSOFT 365 ET BACK UP	74.62 \$
LBC CAPITALE	PHOTOCOPIEUR	111.53 \$
MRC DE LOTBINIERE	SITE ENFOUISSEMENT	2 088.43 \$
POSTE CANADA	ECHOTIER	55.08 \$
REVENU QUÉBEC	RRQ 2024-RÉVISÉ	59.42 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES	331.95 \$
VISA DESJARDINS	BOITES A CLÉS AVEC COMBINAISON, FLEURS BUREAU	367.66 \$

**TOTAL** **9 074.31 \$**

4. Le total des salaires bruts pour le mois de juin 2024 pour la somme de 18 491.97 \$.

### 6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	23 668.78 \$
Location vestiaire	225.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	480.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	55 232.00 \$
Location caserne	8 781.00 \$
Subvention péréquation	15 219.00 \$
Permis rénovations, dérogation mineure	45.00 \$
Articles municipaux	158.19 \$
Intérêts sur EOP et ristournes Desjardins	1 074.41 \$
<b>Total</b>	<b>105 043.38 \$</b>

### 7. ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2024

CONSIDÉRANT l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2024 démontrant des revenus de 1 140 501.94 \$ et des dépenses de 921 015.90 \$, pour un surplus de 219 486.04 \$.

#### RÉSOLUTION # 165-07-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'état des revenus et dépenses au 30 juin 2024.

### 8. DÉPENSES À APPROUVER

#### a) Munys

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec a mis sur pied une nouvelle application pour les directeurs généraux des municipalités, regroupant un calendrier des obligations légales et réglementaires à effectuer et les outils pour bien gérer la municipalité;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### **RÉSOLUTION # 166-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'acquisition de l'application Munys au coût de 425 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-13000-649 (ordinateurs et logiciels).

#### **b) Cour municipale de Nicolet**

CONSIDÉRANT QUE la facturation 2023 de la cour municipale a été reçue;

CONSIDÉRANT QUE cette facture représente des frais de 2 627.39 \$ ainsi qu'un remboursement (amendes) de 400.00 \$, pour un montant net à payer de 2 227.39 \$;

### **RÉSOLUTION # 167-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la facturation 2023 de la cour municipale de Nicolet et d'acquitter les frais de 2 227.39 \$. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-14000-412 (Cour municipale de Nicolet).

#### **c) Émondage des arbres à proximité de la piste cyclable**

ATTENDU QUE plusieurs arbres appartenant à la municipalité à proximité de la piste cyclable doivent être émondés;

### **RÉSOLUTION # 168-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner M. Tony Picard pour l'émondage des arbres à proximité de la piste cyclable pour la somme de 1 630 \$.

## **9. DEMANDES**

Aucune demande.

## **10. AFFAIRES COURANTES**

### **a) OMH au Cœur-du-Québec - travaux**

ATTENDU QUE l'OMH au Cœur-du-Québec souhaite réaliser d'importants travaux à l'OMH de Fortierville, travaux qui n'avaient pas été prévus au budget de 2024 au préalable;

ATTENDU QUE ces travaux consistent à :

- Remise en état de logement;
- Peindre les espaces communs;
- Remplacer les plinthes électriques;
- Ajouter des retenus magnétiques de portes;
- Remplacer les appareils de plomberie dans les buanderies;
- Remplacer les couvre-planchers des espaces communs;
- Remplacer les couvre-planchers de certains appartements;

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

ATTENDU QUE ces travaux s'élèvent à environ 150 800 \$, mais que seulement 35 000 \$ de ce montant passeront à la dépense (le reste étant capitalisable) et que la municipalité devra en assumer une proportion de 10 %;

### **RÉSOLUTION # 169-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'assumer 10 % de la dépense reliée aux travaux d'amélioration (3 500 \$). Comme ce montant n'avait pas été prévu au budget 2024, il sera pris dans le surplus accumulé non affecté.

## **11. SUIVI DE DOSSIERS**

### **a) Entente avec l'OMH au Cœur-du-Québec pour la gestion du stationnement**

ATTENDU QUE l'OMH au Cœur-du-Québec souhaite être en mesure de gérer le stationnement de l'OMH de Fortierville et d'émettre des constats d'infraction aux contrevenants;

ATTENDU QUE pour ce faire, l'OMH au Cœur-du-Québec et la municipalité de Fortierville doivent signer une entente à cet effet, préalablement à l'adoption par la municipalité d'un règlement en ce sens;

### **RÉSOLUTION # 170-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents qu'une entente soit signée entre l'OMH au Cœur-du-Québec et la municipalité de Fortierville pour régir les stationnements sur les terrains de l'Office municipal d'habitation. La mairesse, Julie Pressé, et la directrice générale, Annie Jacques, sont désignées pour la signature de l'entente.

### **b) TECQ 2019-2023 – reddition de compte et programmation de travaux finale**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

### **RÉSOLUTION # 171-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents de :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 9 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 9 ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques.

### **12. RÈGLEMENTS**

#### **a) Stationnement OMH au Cœur-du-Québec (avis de motion)**

Le conseiller Michel Fortier, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement portant sur le stationnement de l'OMH au Cœur-du-Québec # 2024-06-224.
- Dépose le projet de modification du règlement portant sur la gestion contractuelle.

### **13. COMITÉS ET MRC**

#### **a) Régionalisation de la collecte des matières résiduelles**

La directrice générale informe le conseil que le conseiller Yannick Pressé a assisté, le 28 juin dernier, à une rencontre de la MRC de Lotbinière concernant les matières résiduelles à Thetford Mines.

Pour l'instant, l'entente pour la collecte des déchets et des matières putrescibles devrait regrouper seulement 15 municipalités.

#### **b) AGA de la Clef de la Galerie**

La conseillère Julie Lemay informe les élus qu'elle a assisté, en tant que responsable des questions famille, à l'assemblée générale annuelle de La Clef de la Galerie. Elle a trouvé la réunion fort intéressante et cela lui a permis d'en apprendre plus sur l'organisme. Elle a été surprise du lot d'activités organisées et du nombre de jeunes touchés. Le conseil d'administration compte actuellement 5 membres. Depuis l'acquisition de

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

la maison, les jeunes se sentent « chez eux » à la Clef de la Galerie et sont plus portés à participer aux nombreuses activités.

### **14. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **a) Guide citoyen Le Courrier Sud**

La directrice générale informe le conseil d'une offre de services reçue par le journal Le Courrier Sud. Il s'agit d'un « guide citoyen », qui sera disponible dans l'édition du 17 juillet. Il se veut un rappel sur les différents services que nous pouvons retrouver sur le territoire.

Le conseil n'est pas intéressé à aller de l'avant avec ce projet.

### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 20h et se termine à 20h20.

### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION # 172-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h20.

\_\_\_\_\_  
Julie Pressé, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».